



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

31 COM

Distribution limitée

WHC-07/31.COM/5

Paris, 10 mai 2007

Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-et-unième session

Christchurch, Nouvelle Zélande
23 juin-2 juillet 2007

Point 5 de l'ordre du jour provisoire : Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial

Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités

RÉSUMÉ

Ce document passe en revue l'ensemble des activités entreprises par le Centre du patrimoine mondial pour la mise en œuvre des décisions et des objectifs stratégiques du Comité du patrimoine mondial depuis sa 30e session (Vilnius, 2006) et en particulier les activités qui ne sont pas couvertes par les documents de travail et d'information préparés pour cette session. Tous les détails concernant toutes les activités du Centre du patrimoine mondial sont disponibles auprès du Secrétariat.

Projet de décision : 31.COM 5, voir Point II

I. Vue d'ensemble des activités entreprises par le Centre du patrimoine mondial pour la mise en œuvre des décisions et des objectifs stratégiques du Comité

1. En 2006, le Centre du patrimoine mondial a organisé la 30e session ordinaire du Comité du patrimoine mondial à Vilnius (Lituanie), du 8 au 16 juillet 2006. Une réunion d'information pour la préparation de la 31e session a eu lieu le 5 juin 2006 au siège de l'UNESCO à Paris.
2. Les résumés des interventions de la 30e session du Comité du patrimoine mondial (Vilnius, 2006) ont été soumis pour correction aux participants et traduits en anglais et en français, conformément à la Recommandation 28 BUR 7 demandant la production de deux versions linguistiques séparées. Le rapport final (rassemblant les Décisions et les Résumés des interventions) de la 6e session extraordinaire (UNESCO, 2003), de la 7e session extraordinaire (UNESCO, 2004) et de la 27e session (UNESCO, 2003) ont également été publiés sous leur forme définitive. Pour information et aux fins de prévisions budgétaires, le coût approximatif de traduction et de publication de ces rapports définitifs s'élève à 32,000 dollars EU.
3. Dans le contexte de l'année de réflexion sur le Rapport périodique (Décision 7 EXT.COM 5), et suite à la décision du Comité du patrimoine mondial de suspendre pour deux ans le lancement du prochain cycle de Rapport périodique afin d'étudier et de réfléchir sur le premier cycle (Décision **30 COM 11.G** paragraphe 5), le Centre du patrimoine mondial a organisé au siège de l'UNESCO deux réunions sur l'année de réflexion sur le Rapport périodique (9-10 novembre 2006 et 24 janvier 2007), et deux ateliers sur la simplification du questionnaire et la création d'indicateurs (6-7 novembre 2006 et 22-23 janvier 2007) (WHC-07/31.COM/11D.1).

A. Mise en œuvre de la Convention

4. Après la ratification de São Tomé et Príncipe, le nombre total des Etats parties à la Convention est passé à 183.
5. 18 nouveaux biens (16 culturels, 2 naturels) ont été ajoutés à la Liste du patrimoine mondial par la 30e session du Comité du patrimoine mondial, ce qui porte la Liste à 830 biens (644 culturels, 162 naturels et 24 mixtes) situés dans 138 Etats parties.
6. Un des biens représente la première inscription sur la Liste du patrimoine mondial pour l'Etat Partie concerné : Aapravasi Ghat (Ile Maurice).
7. Cinq biens ont été retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril : Tipasa (Algérie), Cathédrale de Cologne (Allemagne), Ensemble monumental de Hampi (Inde), Parc national des oiseaux du Djoudj (Sénégal) et Parc national de l'Ichkeul (Tunisie).
8. Deux biens ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril : la Vallée de l'Elbe à Dresde (Allemagne) et les Monuments médiévaux au Kosovo (Serbie).
9. Un total de 134 Rapports d'état de conservation (35 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril et 99 autres biens) ont été examinés par le Comité lors de sa 30e session (Vilnius, 2006).
10. Le Comité examinera 45 propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial au cours de cette session. Elles concernent 37 nouvelles propositions, 1 proposition

d'extension, 7 propositions d'inscription reportées ou différées par de précédentes sessions du Comité et 10 modifications mineures de limites.

11. Depuis la 30e session du Comité, 30 Etats parties ont soumis de nouvelles Listes indicatives ou modifié les Listes existantes. Le nombre de nouveaux biens ajoutés aux Listes indicatives est de 152.

B. Elargir le cercle des acteurs : réunions internationales et développement des partenariats

Les principales réunions et conférences internationales ont été :

12. TourismAfrica, conférence sur le tourisme en Afrique qui a discuté du potentiel et des défis que doit affronter le tourisme africain. Une session sur le patrimoine africain organisée par l'UNESCO a étudié les divers patrimoines africains et envisagé leur contribution au développement de ce continent. Genève (Suisse, 9-15 septembre 2006).
13. 12e Séminaire international de Forum UNESCO – Université et patrimoine (11-16 septembre 2006) à l'université de Florence (Italie), sur le thème "Documentation pour la conservation et le développement : nouvelles stratégies patrimoniales pour l'avenir".
14. Conférence régionale pour l'Europe centrale et orientale sur "Application des progrès scientifiques et technologiques à la gestion et à la préservation des cités historiques inscrites sur la Liste du patrimoine mondial", organisée par le Centre du patrimoine mondial avec les autorités municipales de Saint-Petersbourg et de la Fédération de Russie, tenue à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie, 29 janvier-3 février 2007).
15. Symposium international sur les concepts et les pratiques de conservation et de restauration de bâtiments historiques en Asie de l'Est, organisé conjointement par le Centre du patrimoine mondial, ICOMOS et ICCROM, en collaboration avec l'administration d'Etat chinoise du patrimoine culturel, à Beijing (Chine, 24-27 mai 2007).

Développement des partenariats

16. Un accord de coopération de 5 ans, fondé sur un précédent accord signé en 2002, avec l'Office belge de politique scientifique, pour mobiliser l'expertise scientifique belge afin d'utiliser les technologies spatiales pour aider les Etats parties à la Convention du patrimoine mondial dans l'acquisition des capacités nécessaires pour gérer les biens du patrimoine mondial et des technologies avancées de restauration et de techniques de réhabilitation pour les biens culturels et naturels.
17. Six nouveaux partenariats avec le secteur privé ont été signés entre juillet 2006 et mars 2007. Les détails sont disponibles dans le document *WHC-07/31.COM.15*. Au moins cinq nouveaux partenariats avec le secteur privé devraient être signés avant l'ouverture de la session du Comité.
18. Au cours de la période 2006-2007, des protocoles d'accord ont été signés entre le Centre du patrimoine mondial et six universités pour des recherches dans le cadre du Forum UNESCO – Université et patrimoine : Deakin University (Melbourne, Australie) ; Simmons College (E.U.) ; Institut international fleuves et patrimoine (IIFP), Mission Val de Loire du patrimoine mondial (France) ; Istituto di Ingegneria Agraria, Università degli Studi di Milan (Italie) ; Université de Delft (Pays-Bas) ; IUP Arts, Sciences, culture et multimédia, Université de Versailles – Saint Quentin en Yvelines (UVSQ) (France). 15 autres sont en préparation.

C. Coopération avec d'autres Conventions

19. La coopération avec les six Conventions liées à la biodiversité s'est poursuivie par le biais du Groupe de liaison de biodiversité, à une réunion à laquelle le Centre du patrimoine mondial a participé en septembre 2006. Les représentants de ces Conventions et d'autres accords multilatéraux pour l'environnement ont aussi été étroitement associés aux travaux du Centre sur le changement climatique. Le Centre travaille également avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CBD) et le secteur des Sciences naturelles de l'UNESCO pour organiser des événements parallèles à la 12e réunion de l'Organe subsidiaire de la CBD sur les avis scientifiques, techniques et technologiques qui doit se tenir à l'UNESCO du 9 au 13 juillet 2007.
20. Le Centre du patrimoine mondial a participé à la première session ordinaire du Comité intergouvernemental de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel (18-19 novembre 2006) tenue à Alger (Algérie), et à sa première session extraordinaire à Chengdu (Chine, 23-27 mai 2007).

D. Mise en œuvre des nouveaux programmes et initiatives du patrimoine mondial

Le Programme Tourisme du patrimoine mondial

21. Depuis sa création en 2001, le Programme Tourisme du patrimoine mondial a travaillé sur des projets et des initiatives en Amérique latine, en Asie et en Europe, en s'appuyant sur les objectifs du programme pour aider les communautés locales à bénéficier du tourisme, en renforçant les capacités de gestion du tourisme et des visiteurs, et en collaborant avec l'industrie du tourisme pour aider à la conservation des sites et au développement des communautés.
22. Au cours de l'année passée, le Programme a lancé une initiative de trois ans, "Promouvoir la conservation par le développement du tourisme local durable sur les sites de patrimoine mondial : évaluations sur demande et engagement du secteur privé", en partenariat avec la Fondation des Nations Unies et The Nature Conservancy. Cette initiative fournira 2 millions de dollars EU, pour des activités de terrain dans cinq sites de démonstration : Sian Ka'an (Mexique), le réseau de réserve des récifs de la barrière du Belize (Belize), les Aires protégées des trois fleuves parallèles au Yunnan, (Chine), Parc National Noel Kempff Mercado (Bolivie) et Parc national de Canaima (Vénézuéla). Les activités sont au nombre de cinq : 1. Développer des approches systématiques pour aider les entreprises de tourisme nationales et internationales à mettre en place et soutenir des produits et services touristiques basés sur les communautés ; 2. Travailler avec l'industrie du tourisme, les gestionnaires de sites et les autorités gouvernementales pour mettre en œuvre des conditions souhaitables sur les sites ; 3. Accroître la capacité des sites du patrimoine mondial à planifier et gérer le tourisme ; 4. Définir et mettre en œuvre des approches créatives pour utiliser le tourisme afin d'aider au financement de la conservation des sites ; 5. Renforcer les possibilités de formation afin de partager les leçons apprises par l'intermédiaire du réseau mondial des sites du patrimoine mondial, des autres agences des Nations Unies, du Centre du patrimoine mondial, des organisations consultatives et des ONG.

Programme des forêts du patrimoine mondial

23. Le rapport de la réunion du programme des forêts du patrimoine mondial, tenue en 2006 à Nancy (France), a été publié et distribué à une large gamme d'acteurs bilatéraux et multilatéraux. Il contient des indicateurs quantitatifs détaillés sur l'état de conservation de 91 forêts du patrimoine mondial et présente le 'Coefficient d'intensité de menace' en tant qu'indicateur général d'inquiétude à propos de l'état de conservation d'une forêt du patrimoine mondial. Les forêts du patrimoine mondial ont été présentées lors d'un atelier international (10-11 mai 2007), "Création d'un réseau international de zones forestières protégées – défis et possibilités", dont les résultats seront présentés à la 9e Conférence des Parties de la CBD en 2008. Le Centre du patrimoine mondial participe à 5 projets extrabudgétaires centrés sur les sites forestiers du patrimoine mondial.

Programme du patrimoine mondial pour les Petits Etats insulaires en développement (SIDS)

24. Les principales activités de ce nouveau programme ont inclus : un atelier sur la *Convention du patrimoine mondial* de 1972 et la Liste indicative nationale, à Trinidad et Tobago (8-11 août 2006), une mission du conclave des Conventions de l'UNESCO à Nassau (Bahamas) à la demande des Bahamas (seul Etat membre non signataire de la *Convention* dans la région Amérique latine-Caraïbes), qui souhaitait obtenir une revue exhaustive de toutes les conventions de l'UNESCO pour la culture (5-7 février 2007), et la Première réunion du réseau de renforcement de capacité des Caraïbes à La Havane (Cuba, 26-28 mars 2007), dans le cadre du Plan d'action Caraïbes pour le patrimoine mondial (2004-2014), approuvé par la 28e session du Comité du patrimoine mondial (Suzhou, 2004).
25. Dans l'océan Indien : la République des Comores a soumis sa Liste indicative le 1er février 2007 et demandé une assistance technique pour la préparation d'un dossier de demande d'inscription concernant l'écosystème marin de l'archipel des Comores, assistance qui sera fournie grâce à des accords de Fonds en dépôt italien et néerlandais.
26. Dans le Pacifique : une réunion sur le thème "Notre océan et ses îles" a eu lieu à Honolulu (Hawaï) (29 janvier-3 février 2007) ; elle a rassemblé 110 participants de tous les pays et Etats insulaires du Pacifique, y compris la Nouvelle Zélande et l'Australie ; une journée complète a été consacrée à la discussion de la Convention du patrimoine mondial de 1972.

Initiative thématique « Astronomie et patrimoine mondial »

27. Un projet de proposition pour l'inscription de biens transnationaux en série ayant trait à l'astronomie sur la Liste du patrimoine mondial ("Les anciens observatoires du monde") est en cours d'étude en collaboration avec des experts internationaux, des points focaux nationaux, la Commission sur l'histoire de l'astronomie de l'Union astronomique internationale (IAU), le Programme MAB de l'UNESCO et "L'initiative Lumière d'étoile" (Starlight Initiative) (Conseil de l'île de La Palma). Le but est d'illustrer l'influence et l'impact des observations astronomiques et de la recherche scientifique sur le développement mondial de typologies architecturales spécifiques, des monuments mégalithiques aux observatoires modernes.

E. Activités entreprises pour la mise en œuvre des 4C¹

Activités pour renforcer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial :

28. Une première réunion du projet Dorsale médio-atlantique, tenue à l'invitation du gouvernement islandais (janvier 2007), pour discuter l'inscription en série et transnationale potentielle de sites placés le long de cette dorsale – arête sous-marine qui court du nord de l'Islande jusqu'à l'Antarctique – pour leurs valeurs géologiques et marines.
29. Un atelier de consultation des acteurs intéressés concernant l'inscription au patrimoine mondial de la Route de la soie, tenue à Turpan, Xinjiang (Chine, 1-8 août 2006), et des ateliers sous-régionaux sur l'inscription en série au patrimoine mondial des Routes de la soie d'Asie centrale tenus à Samarkand (Ouzbékistan, 25-31 octobre 2006) et à Dushanbe (Tadjikistan, 15-21 avril 2007).
30. Une réunion régionale Pacifique, dans le cadre du Plan d'action Pacifique 2009, tenue au Parc national de Tongariro (Nouvelle Zélande, 18 -23 février 2007).
31. Une réunion du Comité de coordination du projet "Itinéraires culturels transsahariens" pour préparer des propositions d'inscription transfrontalières en Afrique du Nord, a eu lieu à Nouakchott (Mauritanie, 8-22 septembre 2006) avec des représentants de l'Algérie, du Mali, de Mauritanie, du Maroc et du Niger.
32. Un atelier sur l'Océanographie opérationnelle et la télédétection pour la gestion intégrée des grands écosystèmes marins africains a eu lieu au Cap (Afrique du Sud, 6-13 novembre 2006), avec pour résultat l'identification et l'inventaire de biens marins et côtiers potentiels en Afrique.
33. Un atelier scientifique sur la Vallée du Grand Rift –Voie de migration des oiseaux (26-29 mars 2007) a eu lieu à Nairobi (Kenya). Des experts du patrimoine culturel et naturel de dix pays africains ont participé à la réunion et ont adopté «la Déclaration de Nairobi sur la Vallée du Grand Rift » ayant pour objectif d'encourager les Etats parties africains à identifier et promouvoir les propositions d'inscription de sites transfrontaliers le long de la Vallée du Grand Rift. Le projet a été adopté et intitulé « Initiative pour la Conservation de la Vallée du Grand Rift ».
34. Plusieurs activités avec des Etats parties africains et arabes se sont centrées sur l'établissement et la mise à jour des Listes indicatives et l'amélioration de la gestion, de la documentation et de la conservation des biens. Pendant l'accomplissement de ce travail dans le cadre de l'exercice d'inventaire rétrospectif, un certain nombre d'Etats parties africains et arabes ont entrepris de préparer des dossiers de demande d'inscription. Il faut toutefois noter qu'il faudra plusieurs années pour que ce travail porte ses fruits en termes de demandes d'inscription venant de ces deux régions, dont le nombre restera faible à court terme. Le Comité pourrait souhaiter encourager les Etats parties d'Afrique et les Etats arabes, en particulier ceux qui disposent des capacités nécessaires pour le faire, à entreprendre d'autres travaux de ce type pour accélérer la représentation du patrimoine culturel et naturel de ces régions sur la Liste du patrimoine mondial.

Activités et réunions pour assurer la conservation efficace des biens du patrimoine mondial :

35. Approbation de 8 demandes de secours d'urgence pour un montant maximum de 30 000 dollars EU chacun dans le cadre du dispositif de réaction rapide pour les sites naturels du patrimoine mondial. Les fonds ont été mis à disposition dans un délai moyen de 6 jours après réception de la demande.
36. A la suite de missions de surveillance dans les parcs nationaux de Garamba, Kahuzi-Biega et Virunga et dans la Réserve de faune à Okapi (République démocratique du Congo) en 2006, des plans d'action d'urgence ont été lancés dans chacun des cinq sites, avec un financement fourni par la Belgique et l'Italie, afin d'aider l'Etat Partie à mettre en œuvre quelques-unes des recommandations essentielles de ces missions. Le travail a également commencé pour le développement d'une stratégie nationale de conservation communautaire. En août, le Centre a aussi lancé un nouveau projet avec le soutien de la Fondation des Nations Unies et de la Wildlife Conservation Society pour assister l'autorité de gestion de la zone protégée dans la mise en place de systèmes de surveillance dans les cinq sites du patrimoine mondial. Le projet a de plus reçu le soutien scientifique des universités de Ghent et Louvain-la-Neuve grâce au financement apporté par l'Office fédéral belge de politique scientifique.
37. Lancement d'une nouvelle composante de l'Initiative forestière Centre-africaine du patrimoine mondial, initiative conjointe du Centre, de la Fondation des Nations Unies, du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), du WWF, de la Wildlife Conservation Society et de Conservation International couvrant le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo et le Gabon. Cette composante, financée par la FFEM, se concentrera sur la résolution de la crise de la "viande de brousse" dans trois grands paysages forestiers transfrontaliers en développant des plans de gestion de la faune avec les acteurs locaux et l'industrie forestière.
38. Travaux pour finaliser les étapes techniques et administratives de remise en place de l'obélisque d'Aksoum, dont les travaux doivent débiter à l'automne 2008.
39. Réunion sur les indicateurs du patrimoine mondial et les centres urbains historiques, à Séville (Espagne, 27-28 novembre 2006).
40. Réunions sous-régionales de suivi de l'exercice de rapport périodique pour l'Amérique Centrale à Mexico (3-5 novembre 2006), en coopération avec le Bureau UNESCO de Mexico et l'INAH (Institut national d'anthropologie et d'histoire du Mexique), et à Santiago (Chili, 12-15 mars 2007), pour la région d'Amérique du Sud, en coopération avec le Conseil national des monuments du Chili et les Bureaux UNESCO de Santiago et Montevideo.
41. Réunion sur la gestion des sites rupestres du patrimoine mondial, à Valcamonica, (22 mai 2007), en coopération avec le Centre Camuno de l'art préhistorique, Valcamonica (Italie).

Activités et réunions pour promouvoir la mise en place de mesures efficaces assurant le développement des capacités, incluant organisation ou participation :

42. Sept sessions de formation et un atelier avec le personnel des ministères syriens de la Culture et du Tourisme dans le cadre d'un projet financé par la Commission Européenne pour le développement du tourisme culturel en Syrie et publication de 'Guide pour la gestion des sites du patrimoine culturel en Syrie'.
43. Un atelier de 5 jours au site du patrimoine mondial du Parc national/Forêt naturelle du Mont Kenya en novembre 2006, qui a réuni 39 gestionnaires de sites et acteurs venus de 14 pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, dans le cadre du projet "Mettre en valeur notre patrimoine" (EoH). La méthodologie EoH est reconnue comme l'une des trois meilleures méthodologies mondiales pour l'évaluation de l'efficacité de la gestion. Les leçons acquises par ce projet ont également été appliquées à l'année de réflexion sur le processus de rapport périodique et le nouveau questionnaire en cours d'élaboration est fortement influencé par l'acquis EoH.
44. En accord avec la reconnaissance par le Comité du rôle central joué par l'utilisation publique et la planification participative dans l'efficacité de la conservation et de la gestion des sites, le travail de développement et de promotion de modèles de bonne gestion au niveau du paysage s'est poursuivi. En 2004, le Centre du patrimoine mondial a signé un protocole d'accord tripartite avec la Convention pour la diversité biologique (CDB) et le programme GEF de petites subventions (GEF SGP), mis en œuvre par le PNUD, pour développer et promouvoir des modèles de bonnes pratiques au niveau du paysage. L'institutionnalisation des organisations consultatives locales dans 6 sites pilotes du patrimoine mondial a ainsi fourni un modèle pour des accords à partenaires multiples, par l'intermédiaire du partenariat existant entre le programme UNDP-GEF SGP, le Centre du patrimoine mondial et la Fondation des Nations Unies (UNF), dans le cadre du programme 'Gestion communautaire de conservation des zones protégées' (COMPACT). Dix autres sites du patrimoine mondial ont bénéficié d'outils de planification au niveau du site par le programme "Mettre en valeur notre patrimoine", ainsi que par les méthodologies d'utilisation publique développées dans le cadre du programme Tourisme durable pour le patrimoine mondial. Dans le contexte de l'approche "One UN" issue de la 'Commission de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies' (novembre 2006), le succès de l'adoption et de l'intégration de tels plans devrait conduire à améliorer la protection et la gestion des sites, ainsi qu'au renforcement du développement économique local et des communautés, pour répondre aux défis des Objectifs de développement du Millénaire des Nations Unies au niveau le plus élevé, y compris ODM 7 (durabilité environnementale) et ODM 1 (éradication de la pauvreté extrême).
45. Travail pour renforcer la capacité des gestionnaires de site en durabilité financière et gestion organisationnelle, y compris le développement d'un kit de planification destiné à orienter les gestionnaires de sites naturels du patrimoine mondial dans les divers processus communs à toutes les opérations de gestion organisationnelle telles que l'évaluation des risques, l'analyse organisationnelle, l'analyse de la clientèle, les plans opérationnels et la planification des ressources humaines. Ce kit sera bientôt disponible en ligne pour tous les autres gestionnaires de sites.
46. Un atelier sur la conservation de la biodiversité dans les biens du patrimoine mondial naturel à l'intention des jeunes dirigeants d'Afrique de l'Est (mai 2007, Afrique du Sud).
47. Poursuite de la coopération avec l'ICCROM sur le programme Africa 2009.
48. Poursuite de la mise en œuvre du programme Africa Nature.

49. Un concours, ouvert à tous les citoyens des Etats parties, pour l'attribution de cinq bourses d'étude pour des Masters en patrimoine mondial. Les noms des candidats retenus seront annoncés lors d'une cérémonie en septembre.

Communication, publications et matériel d'information sur le patrimoine mondial

50. En 2006, le site Internet du patrimoine mondial, <http://whc.unesco.org>, a reçu en moyenne 16 295 visiteurs par jour. Les consultations du site ont augmenté de 5,2%, passant de 480 940 visites par mois en avril 2006 à 506 069 visites en avril 2007.
51. Le travail auprès des médias a eu pour résultat des articles et des interviews concernant le patrimoine mondial sur BBC, Associated Press, The New Yorker, The Economist, le Washington Post, History Channel, GEO, Le Figaro, France Culture, CBC (Canadian Broadcasting Corporation), The Independent, RFI (Radio France International), le New York Times, National Geographic, National Geographic Traveler, Wall Street Journal, Dagens Nyheter (Suède), ARTE Télévision, le Daily Telegraph, le magazine allemand Stern, ABC News, Newsweek, le Prague Post, Hiroshima TV, Voice of America et bien d'autres dans le monde entier.
52. 100 000 exemplaires de la carte du patrimoine mondial ont été publiés en partenariat avec National Geographic et Hewlett Packard, en anglais, français et espagnol. Par ailleurs, 120 000 exemplaires ont été diffusés aux Etats-Unis dans le numéro de novembre/décembre du magazine National Geographic Traveler, avec la participation des Offices de tourisme du Mexique et du Pérou.
53. Suite à la Décision **26 COM 8.3** (Budapest, 2002) et grâce au soutien du Fonds en dépôt italien, une nouvelle publication, *Patrimoine mondial : Défis pour le Millénaire*, a été publiée en anglais et en français. Ce livre apporte une vision et une analyse complètes de plus de trois décennies de mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*.
54. Quatre nouvelles publications (N° 19-22) sont parues dans la série Patrimoine mondial : Les fortifications américaines et la Convention du patrimoine mondial ; Rapport périodique et Plan d'action, Europe 2005-2006 ; Les forêts du Patrimoine mondial : Influencer la conservation au niveau du paysage ; Prévoir et gérer les effets du changement climatique sur le patrimoine mondial.
55. Quatre numéros du magazine trimestriel Patrimoine mondial ont été publiés en anglais, français et espagnol (N° 42-45), tirés à 40 000 exemplaires. Le Calendrier 2007 du patrimoine mondial et l'Agenda 2007 du patrimoine mondial ont été imprimés et largement distribués.
56. Parmi les autres publications, citons : Etudes de cas sur le changement climatique et le patrimoine mondial ; Conserver la diversité culturelle et biologique : Le Rôle des sites naturels sacrés et des paysages culturels. Actes du Symposium international, Tokyo, 30 mai - 2 juin 2005 ; Réduction de la pauvreté et tourisme basé sur les communautés : Expériences en Asie Centrale et du Sud ; publication conjointe par l'UNESCO et l'ICCROM d'un manuel, en anglais et en arabe, pour présenter aux jeunes la gestion et la protection des sites du patrimoine mondial : un Guide pratique pour les enseignants du secondaire de la région arabe ; et un rapport sur le programme régional Africa Nature.
57. Les textes fondamentaux liés à la Convention du patrimoine mondial (1972) ont été traduits en espagnol et en portugais et mis en ligne. Les Orientations devant guider la mise en œuvre de la *Convention du Patrimoine mondial* ont été traduites en chinois, indonésien bahasa, japonais, mongol et russe.

F. Education au patrimoine mondial

58. Parmi les activités éducatives organisées par le Centre du patrimoine mondial ou avec son assistance, citons : Le Forum des jeunes pour le patrimoine mondial balte, en Lituanie (juillet 2006) ; un atelier sous-régional de formation de formateurs à Séoul (Corée du Sud, 29 octobre-2 novembre 2006) sur l'éducation au patrimoine mondial et le développement durable ; et un atelier sous-régional d'éducation au patrimoine mondial pour l'Afrique de l'Ouest francophone (19-23 février 2007)
59. Le kit pour enseignants du document "Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes" a été publié en hongrois, lituanien et espagnol (2e édition), ce qui porte à 29 le nombre de versions linguistiques. Des traductions ont également été faites en portugais, letton et amharique.
60. Deux nouveaux épisodes de la série de dessins animés 'Aventures de Patrimonito et du patrimoine mondial' sur Lalibela (Ethiopie) et Novgorod (Fédération de Russie) ont été achevés et 1 000 exemplaires sont en cours de production pour une distribution mondiale. Un nouveau concours de scénarios de dessins animés a été lancé parmi les élèves du secondaire au Congo, en République démocratique du Cameroun, au Rwanda et en Ouganda. Le scénario gagnant sera réalisé et produit, pour devenir le 6e épisode de la série Patrimonito.
61. La production d'un prototype de ressource multimédia : 'Matériel éducatif multimédia du patrimoine mondial - Cultures et pays nombreux = une civilisation universelle commune' est en cours et devrait être achevée fin 2007. Il regroupe les ressources éducatives concernant des sites sélectionnés du patrimoine mondial, développées en coopération avec les Commissions nationales de Cuba, d'Egypte, de Finlande, de France, de Grèce, du Maroc, du Pakistan, de la Fédération de Russie, du Sénégal, d'Espagne et d'Ouzbékistan.
62. Des "master classes" en patrimoine mondial organisées au Parc national de Kakadu (Australie, 16 -25 juillet 2006) et au siège de l'UNESCO à Paris ainsi que sur le site du patrimoine mondial Val de Loire (France, 22 janvier-1 février 2007), dans le cadre du programme "Partager notre patrimoine" cofinancé par le gouvernement australien et l'Union Européenne.

G. Autorisations accordées pour l'usage de l'emblème du patrimoine mondial

63. Une liste de projets pour lesquels l'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial a été autorisée est jointe en Annexe 1. **(7 EXT.COM 14)**.
64. En 2005 et en 2006, les instances dirigeantes de l'UNESCO ont adopté de nouvelles directives pour l'Utilisation du nom, Acronyme, Logo et Noms de domaine Internet de l'UNESCO pour une période d'essai qui s'achèvera à la 34e session de la Conférence générale. Ces directives, ainsi que la charte graphique officielle de l'UNESCO, actuellement en cours d'achèvement, clarifient les principes d'utilisation, d'autorisation et de protection, ainsi que les rôles respectifs des instances dirigeantes, du Secrétariat ainsi que des Etats membres et de leurs Commissions nationales, notamment en ce qui concerne les nouveaux logos combinés des conventions intergouvernementales et des organismes tels que le patrimoine mondial et l'océanographie.
65. Le Centre du patrimoine mondial a encouragé les Etats parties à la Convention à se référer aux nouvelles Directives et à la charte graphique (www.unesco.org/en/logo). En coopération avec le Bureau d'information publique de l'UNESCO, des logos spécifiques combinant les logos UNESCO et patrimoine mondial ont été mis au point, qui associent

le nouveau logo officiel de l'UNESCO et le logo du patrimoine mondial, avec des mentions standard indiquant le contexte d'utilisation, par exemple patronage, partenariat ou désignation de site, qui a été enregistré. Cet enregistrement, associé aux réactions recueillies auprès des Etats membres pendant la période d'essai des directives, permettra de finaliser les normes graphiques, de préparer un guide pratique et de clarifier les procédures administratives pour l'utilisation des logos de l'UNESCO et du patrimoine mondial.

66. Le Centre du patrimoine mondial est disposé à fournir conseils et aide quant aux conditions d'utilisation du logo mixte UNESCO - patrimoine mondial adopté par la Conférence générale, lors d'une future session, si le Comité le lui demande. De plus, le Comité pourra souhaiter rappeler que le texte actuel des Orientations devant guider la mise en œuvre de l'emblème du patrimoine mondial (Chapitre VIII) n'est plus conforme aux autres textes officiels votés par la Conférence générale (Résolution 33C/89) et pourra juger utile que le Comité étudie de possibles contradictions lors de sa 32e session.

H. Centre du patrimoine mondial – structure et personnel :

67. Si l'éventuelle restructuration du Centre du patrimoine mondial attend les résultats de l'étude par le Comité de l'audit de gestion entrepris par Deloitte (*WHC-07/31.COM/19A*), le Centre a assumé au cours des derniers mois deux grandes responsabilités nouvelles dans le cadre de la restructuration du secteur de la Culture. En février 2007, la responsabilité de la mise en œuvre de la Convention de 1954 sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec ses deux protocoles, a été transférée au Centre du patrimoine mondial. La gestion du Prix international Melina Mercouri (UNESCO – Grèce), qui récompense des exemples remarquables d'actions de sauvegarde et de renforcement des grands paysages culturels du monde, a également été transférée au Centre du patrimoine mondial. La restructuration du secteur de la Culture a aussi transféré au Centre du patrimoine mondial tous les travaux liés au tourisme culturel, afin d'éviter la duplication des activités.

II. Projet de Décision

Projet de Décision : 31 COM 5

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné le document WHC-07/31.COM/5,*
2. *Prend note favorablement des activités entreprises par le Centre du patrimoine mondial au cours de l'année écoulée pour la réalisation de ses objectifs stratégiques, et en particulier du travail en cours afin d'intégrer une politique d'accords à partenaires multiples pour les propositions d'inscription, la gestion et les rapports, par des partenariats stratégiques avec d'autres agences des Nations Unies, les ONG et le secteur privé ;*
3. *Reconnait que ces partenariats sont essentiels pour garantir l'intégrité et l'authenticité de la conservation des sites du patrimoine mondial et en tant que moyen de contribuer à l'engagement commun des Nations Unies par le réseau mondial des sites du patrimoine mondial ;*

4. *Demande au Directeur du Centre du patrimoine mondial d'étendre et d'accélérer le développement de ces partenariats et demande en plus au Directeur du Centre du patrimoine mondial d'identifier des financements extra budgétaires afin d'organiser une série de réunions à haut-niveau sur des problèmes clés de conservation du patrimoine mondial liés au développement durable, y compris le tourisme durable ;*
5. *Encourage les Etats parties d'Afrique et les Etats parties arabes à travailler avec le Centre pour établir et mettre à jour leurs Listes indicatives et pour améliorer la gestion, la documentation et la conservation des biens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial afin de garantir que la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine de ces régions soit mieux représentée sur la Liste du patrimoine mondial ;*
6. *Incite les Etats parties à la Convention à soutenir les travaux du Centre du patrimoine mondial en fournissant une contribution financière complémentaire au Fonds du patrimoine mondial ou par des accords de Fonds en dépôt ;*
7. *Demande au Directeur du Centre du patrimoine mondial d'encourager l'établissement d'un petit groupe de travail pour examiner la possibilité de révisions des Orientations devant guider la mise en œuvre de l'emblème du patrimoine mondial pour discussion par le Comité lors de sa 32e session en 2008.*

Annexe 1

Conformément à la Décision **7EXT COM 14**, le tableau ci-dessous ne contient pas toutes les demandes d'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial présentées au Centre du patrimoine mondial par des sites du patrimoine mondial et/ou des autorités nationales.

Date de la demande	Demandeur	Description du projet description et utilisation proposée de l'emblème du patrimoine mondial	Commentaires
20-juin-06	Université de Sydney, Australie	Conférence internationale "Angkor : Paysage, cité et temple" pour commémorer la première décennie de coopération internationale pour le site.	Les autorités cambodgiennes sont impliquées et apportent leur soutien
20-juin-06	UICN	Proposé pour utilisation dans le contexte d'une réunion technique de 2 jours Terres arides organisée à Amman.	Réunion organisée avec l'UNESCO
26-juin-06	UICN	Pour promouvoir le projet de Zone protégée de la Vallée des baleines (Wadi El Hitan) (Egypte) par des brochures et expositions.	Projet mis en œuvre par le programme italo-egyptien de coopération environnementale
27-juin-06	ICCROM	Pour un manuel publié à la suite de 2 ateliers organisés dans la région arabe dans le contexte du programme de développement de capacités entre étudiants et enseignants du projet "Patrimoine mondial entre les mains des jeunes".	Activité développée en association étroite avec UNESCO - WHC
04-juillet-06	FNU	Pour une brochure de promotion du tourisme durable développée par la FNU et le National Geographic Traveler.	Brochure développée avec le soutien de UNESCO - WHC
05-juillet-06	Convention France-UNESCO	Pour un manuel développé pour les autorités locales africaines sur le patrimoine culturel et le développement local.	Développé en coopération avec CraTerre et UNESCO - WHC
26-juillet-06	Ordnance Survey, R.U.	Pour une série de cartes qui seront imprimées et distribuées par Ordnance Survey afin de souligner l'emplacement des sites du patrimoine mondial.	Logo mixte UNESCO – patrimoine mondial approuvé.
28-juillet-06	Guide Michelin, France	Pour utilisation dans la nouvelle édition du Guide en relation avec un texte sur le Canal du Midi.	Demande déjà accordée dans le passé.
2-octobre-06	Chaire de recherche sur le patrimoine bâti, Canada	Pour être utilisé sur le site Internet www.patrimoinebati.umontreal.ca afin de mettre en relief la collaboration avec l'UNESCO sur les initiatives Archives orales, notamment en ce qui concerne le projet Histoire du patrimoine mondial.	Logo mixte UNESCO – patrimoine mondial approuvé.
24-octobre-06	Centre européen de monuments byzantins et post-byzantins, Grèce	Pour utilisation dans le contexte d'une conférence internationale "Monuments byzantins et patrimoine mondial" organisée en Grèce en novembre 2006	Logo mixte UNESCO – patrimoine mondial approuvé.